

Paris, le 28 juin 2023



A l'attention de
Laurent MICHEL Directeur Général de la Direction Générale
l'Énergie et du Climat (DGEC)

Monsieur le directeur,

Solidaires à l'Industrie et au développement Durable (SIDD), syndicat représentatif d'agents des corps techniques « Industrie-Finances » lesquels occupent encore la majorité des postes affectés en DREAL à la réception et l'aménagement des véhicules ainsi qu'à la surveillance des centres de contrôles de véhicules se permet d'accompagner, par ce courrier, des signaux émanant de la DGEC, traduisant une prise de conscience récente des difficultés des agents de cette activité. Vous avez décidé récemment la création de groupes de travail. Des adaptations réglementaires sont prévues pour améliorer le rapport missions/moyens.

Près du terrain, quelle est la situation telle que les agents de cette activité la remontent à SIDD et telle que SIDD la constate lors de ses visites des implantations des DREAL chargées de l'application des réglementations ?

Sollicités par SIDD, 60 % des 59 agents ayant répondu à une enquête, récemment, ont indiqué être stressés bien qu'en parallèle 75 % ont manifesté éprouver de la satisfaction à exercer ces missions concrètes, ancrées dans l'économie, responsabilisantes et au sein desquelles la part de l'autonomie perdue contrairement à tant d'autres...Le premier pourcentage interpelle notre organisation chargée de veiller à la défense des intérêts des agents de la fonction publique. Malheureusement, le niveau de stress enregistré n'est pas l'apanage de cette activité.

Outre ce pourcentage traduisant la difficulté des agents à exercer cette mission au regard notamment de la charge de travail, SIDD souhaite aussi en dresser les causes :

- L'activité traverse depuis de nombreuses années une crise d'attractivité et repose, année après année, sur un nombre trop faible d'agents expérimentés, par ailleurs parfois mal récompensés de leurs investissements par des équipes de direction des DREAL qui ignorent tout de cette activité et des hommes et femmes qui en ont la charge. Il est vrai que le gigantisme de ces DREAL, sorte d'Hydre de Lerne administrative, tient les équipes de direction à bonne distance des agents en unités départementales ou inter-départementales que les sempiternelles notes demandées par les directions ne parviennent pas à rapprocher.
- Corollaire de cette crise d'attractivité, la situation humaine a dépassé le stade du « critique ». Outre des ETP non occupés, l'activité traverse une crise de compétence que le départ prochain de nombreux agents expérimentés ne devrait pas améliorer. Heureusement, le gouvernement a, récemment, redonné une chance aux services d'inverser ces pertes inévitables de compétences en conviant ces agents expérimentés à rester dans les services encore quelques années... Notons enfin que cette crise d'ETP aboutit à réorienter des pourcentages d'ETP de l'activité de surveillance des centres vers l'activité de réception au détriment de la première nommée. Sur ce chapitre de l'attractivité, ajoutons que la crise des vocations pour la Fonction Publique ne devrait pas aider à remplacer les départs en retraite. L'ouverture massive des recrutements aux contractuels ne devraient pas non plus garantir le maintien des compétences et inverser la tendance de crise.
- L'activité manque de dynamisme, disons-le. Évidemment, le jeu de comparaisons entre directions, notamment vis-à-vis de la DGPR, ne plaide pas en faveur de la DGEC. L'explication du faible

budget de la DGEC ne saurait, toutefois, à lui seul, expliquer l'absence totale de séminaire national de cette activité sur plus de 10 ans, propre à recréer une dynamique d'ensemble.

Pour ce qui est des conséquences, le mal-être au travail et la charge de travail ne sont pas les seules. La situation conduit à mettre en difficulté l'activité économique de nombreuses sociétés, constructeurs et aménageurs, composant le tissu économique automobile français. Ces sociétés ont besoin d'un maillage régional d'agents compétents et en nombre suffisant sur le territoire pour assurer la mise sur la marché de leurs véhicules. Déjà depuis de nombreuses années, des aménageurs, constructeurs n'hésitent pas à faire réceptionner des véhicules dans des implantations régionales éloignées de leur site de production et où la crise de l'activité de réception ne la paralyse pas encore totalement.

Pour ce qui est des leviers pour améliorer le rapport missions/moyens, selon quelques indiscretions, des textes, visant notamment à simplifier la procédure très chronophage d'importation des véhicules non conformes (INC), déjà immatriculés dans l'Union Européenne, sont en cours de signature. SIDD se permet d'être sceptique sur une vision par trop optimiste de quelques allègements sur la charge de travail, même si SIDD est tout à fait conscient que des adaptations réglementaires aux marchés actuels peuvent être nécessaires.

Sur l'aspect de l'adéquation missions/moyens, de nombreux agents remontent leurs interrogations, sur la plus-value en matière de sécurité, de la réception du passage de 5 places en 4 places de certains véhicules aux gabarits aussi imposants que le montant du malus écologique dont les acheteurs sont censés s'acquitter lorsqu'ils sont en 5 places... On a, en effet, du mal à expliquer en quoi le passage administratif de 5 à 4 places d'un véhicule toujours aussi polluant et sa nouvelle carte grise motivent l'annulation de l'important malus écologique. Sachant qu'une modification administrative de ce véhicule ne coûte que 86,90 € en plus du démontage d'un ancrage de ceinture et de l'apposition d'une étiquette, pour s'exonérer du malus écologique pouvant atteindre jusqu'à 50 000€, on ne peut que constater que les DREAL, DGEC, MTECT* et le MEFSIN** sont à l'origine d'une niche fiscale très rentable pour les acquéreurs de véhicules parmi les plus polluants.

Pour terminer ce long développement, SIDD formule le vœu que vous ouvriez en grand aux agents de terrain, les portes des groupes de travail que vous organiserez. A n'en pas douter les agents apprécieront de pouvoir vous relater leur quotidien.

Voilà, M. Michel, une synthèse, réalisée sur la base des retours d'agents répartis sur tout le territoire et en poste au sein de l'activité dont vous avez la responsabilité au niveau national, que Solidaires IDD vous propose de prendre en compte.



Pour SOLIDAIRES IDD
Dominique RUMEAU

*MTECT : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

**MEFSIN : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique